

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



IAE

CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉES UNIVERSITAIRES
2021/2023

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER GESTION DE PATRIMOINE

PARCOURS GESTION DE PATRIMOINE (1ÈRE ET 2ÈME ANNÉE)

Arrêté d'accréditation du Ministère de l'éducation Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
(En attente de publication)

Fiche RNCPn° 34082
Code diplôme apprentissage : en cours d'obtention



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

04

PRÉ-REQUIS

01-02

COMPÉTENCES

04

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

04

PUBLICS VISÉS

03

SECTEURS D'ACTIVITÉ

05

COÛT DE LA FORMATION

03

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

05

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

06-07

PROGRAMME DE
LA FORMATION



OBJECTIFS

L'objectif de la Mention Gestion de Patrimoine est de permettre aux candidats ayant obtenu un diplôme dans les domaines de la gestion, de l'économie ou du droit privé d'acquérir des compétences de haut niveau concernant les outils et les méthodes modernes du conseil patrimonial et financier en vue de travailler dans les différents métiers de l'écosystème de la gestion de patrimoine. Une fois diplômés, les candidats peuvent prétendre aux métiers du conseil patrimonial sous toutes ses formes, plus ou moins techniques ou commerciales, plus ou moins juridiques ou financières.

COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou écosystème et anticiper les transformations et innovations possibles en matière patrimoniale afin d'accompagner sa clientèle en matière de création, de gestion, de développement, de protection et de transmission du patrimoine.
- Développer des politiques et pratiques afin d'établir un bilan patrimonial en proposant à chaque client une étude personnalisée de sa situation et en connaissant les principaux types de produits financiers et immobiliers, les techniques d'optimisation suivantes : Structures de détention du patrimoine (relations patrimoniales du couple, choix d'une structure professionnelle, formes particulières d'appropriation ...) ; Flux financiers (flux actuels et différés, prévoyance et retraite) ; Investissements (assurance vie et contrats de capitalisation, marchés, instruments et placements financiers, investissements immobiliers) ; Financements (différents types de prêts, montages à effet de levier, garanties...) ; Transmission à titre gratuit (principe et coût de la succession non préparée, différentes techniques de transmission, transmission de l'entreprise...) ; Revenus fiscaux (ISF, expatriation...) Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens afin de définir une stratégie adaptée à chaque type d'investissement, en expliquant au client les avantages, les inconvénients et les risques encourus.



COMPÉTENCES (SUITE)

- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils afin d'identifier les écarts significatifs entre les réalisations et les prévisions, de contrôler les comptes débiteurs et prendre en compte les risques (fraude fiscale, blanchiment...) et d'optimiser le patrimoine en fonction des règles matrimoniales et successorales.
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux décisions financières et d'investissement.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine.
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

MÉTIERS VISÉS

- Conseiller en Gestion de Patrimoine
- Conseiller en Développement de Patrimoine
- Conseiller en Patrimoine Financier
- Chargé(e) d'Affaires Patrimoniales
- Gestionnaire de Patrimoine
- Conseiller en Gestion Privée
- Family Officer
- Secrétaire général d'holding patrimonial
- Ingénieurs patrimoniaux juniors
- Journaliste spécialisé sur les thématiques patrimoniales



SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Bancassurance
- Cabinets de gestion de patrimoine
- Étude de notaires
- Cabinet d'avocats
- Sociétés d'éditions

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/reussite-orientation-et-insertion/devenir-des-etudiants/master/master-finance-gestion-de-patrimoine>

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

du 15/02/2021 au 02/04/2021 sur l'interface E-candidat :
<https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première phase d'admissibilité (étude de dossier), un entretien sera proposé. Toutes les informations seront communiquées via E-candidat. (25 à 30 stagiaires recrutés par cycle d'études)

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles.

Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+3 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+3).

DURÉE ET DATES

De septembre 2021 à septembre 2023

Master 1ère année :

369 heures de cours + application pratique (stage de 3 à 5 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur). Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi. En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

Master 2ème année :

460 heures de présence universitaire (435 heures de cours + 25 heures d'examens) + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, statut auto-entrepreneur). Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi. En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

PUBLICS VISÉS

- Candidat en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ou entreprise) +>
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)





COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) :
 - 1ère année : 4797€ (13€/ heure)
 - 2ème année : 8740€ (19€/ heure)
- **Contrat de professionnalisation (uniquement ouvert en 2ème année)** : 8740€ (19€/ heure)
- **Contrat d'apprentissage (uniquement ouvert en 2ème année)** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 - Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, l'IAE Clermont Auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises. Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'informations nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 - Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé.

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 250€ (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2021/2022, ils seront connus en juillet 2021.)

CONTACTS

- Responsable pédagogique :
Lionel Tixier – Professeur associé des Universités / lionel.tixier@uca.fr

- Scolarité : scola.iae@uca.fr
- Formation continue : fc.iae@uca.fr
- Alternance : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>

PROGRAMME DE LA FORMATION

Master 1^{ère} année Gestion de Patrimoine Programme Semestre 1 - 179 heures	Heures de cours	Crédits	Coef. Des EC
Bloc Finance et Gouvernance			
UE 1 FG 1 Finance		9	9
Diagnostic économique et financier	29		4,5
Choix d'investissements	29		4,5
UE 1 FG 2 Gouvernance d'entreprise		3	3
Gouvernance d'entreprise	20		3
Bloc Gestion des risques économiques, juridiques et financiers			
UE 1 GREJF 1 Environnement financier		3	3
Marchés d'actifs	29		3
UE 1 GREJF 2 Environnement économique et juridique		9	9
Conformité et risques	24		4
Modes de détention de l'épargne	20		5
Bloc Outils méthodologiques et Langues			
UE 1 OML 1 Langues		3	3
Anglais	20		3
UE 1 OML 2 Outils méthodologiques		3	3
Module d'insertion professionnelle	8		3

Master 1^{ère} année Gestion de Patrimoine Programme Semestre 2 - 190 heures	Heures de cours	Crédits	Coef. Des EC
Bloc Finance et Gouvernance			
UE 2 FG 1 Informatique et Finance		6	6
Finance et valeur	28		3
Informatique appliquée avec VBA	18		3
UE 2 FG 2 Audit Finance		3	3
Cours selon parcours			3
Gestion de portefeuille	30		3
Bloc Gestion des risques économiques, juridiques et financiers			
UE 2 GREJF 1 Ingénierie sociétaire		3	3
Ingénierie sociétaire	30		3
UE 2 GREJF 2 Environnement économique, fiscal et juridique		3	3
Cours selon parcours			3
Fiscalité de l'épargne	40		3
Bloc Outils méthodologiques et Langues			
UE 2 OML 1 Séminaire de recherche et Langues		3	3
Séminaires de recherche	18		1
Financial reporting & wealth management et Case study - asset allocation Niveau I	12		1
Principes généraux du droit de la famille	14		1
Bloc professionnalisant			
UE 2 P 1 Stage		12	12
Stage en entreprise (de 3 à 5 mois)			12

Sous réserve de modification pour nécessité pédagogique.

EvC : évaluation continue ; Evt : évaluation terminale ; E : écrit ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance



PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

Master 2 GESTION DE PATRIMOINE Programme Semestre 3 - 227 heures	Heures de cours	Nature de l'évaluation	Crédits	Coef. Des EC
Semestre 3 - 227 heures				
UE 1 Fondements économiques et financiers de la gestion de patrimoine	76	Evt	12	12
Analyse économique des marchés d'actifs	18			
Marché des actifs (actions et obligations)	25			
Assurance vie : aspects économiques et financiers	6			
Allocation d'actifs : Aspects théoriques et pratiques	27			
UE 2 Gestion civile du patrimoine	74	Evt	9	9
LES MESURES DE PROTECTION DE LA FAMILLE	36			
Protection de l'être aimé : Aspects théoriques et pratiques	24			
Protection de l'incapable : Aspects théoriques et pratiques	6			
L'indivision	6			
LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE	32			
Des libéralités aux successions	32			
ETUDE DE CAS : PROTECTION ET TRANSMISSION DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	6			
UE 3 Ingénierie patrimoniale-1	27	Evt	3	3
EVALUATION DES PARAMETRES PATRIMONIAUX	12			
L'ASSURANCE-VIE : aspects juridiques	15			
UE 4 Patrimoine et fiscalité	50	Evt	6	6
GRANDS PRINCIPES DE FISCALITE DIRECTE	14			
OPTIMISATION FISCALE	36			
Gestion fiscale du patrimoine (revenus fonciers + IR Pratique)	20			
Impôts du patrimoine (IFI et droits de successions)	16			

Sous réserve de modification pour nécessité pédagogique.

EvC : évaluation continue ; Evt : évaluation terminale ; E : écrit ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

Master 2 GESTION DE PATRIMOINE Programme Semestre 4 - 208 heures	Heures de cours	Nature de l'évaluation	Crédits	Coef. Des EC
Semestre 4 - 206 heures				
UE 5 Stratégies patrimoniales	40	Evt	3	3
FORMALISATION DES STRATEGIES	12			
Stratégies patrimoniales et immobilières : études de cas	12			
OUTILS ET STRATEGIES D'OPTIMISATION	28			
Le démembrement de propriété	14			
Les sociétés civiles	14			
UE 6 Gestion patrimoniale du chef d'entreprise	41	Evt	3	3
LA RETRAITE DU CHEF D'ENTREPRISE	17			
Préparation de la retraite (droits sociaux de la retraite et Stocks options, actions gratuites)	17			
LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE	24			
La transmission d'entreprise (à titre gratuit et à titre onéreux)	24			
UE 7 Ingénierie patrimoniale-2 : schémas d'optimisation - avantages et inconvénients	36	Evt	9	9
Etudes de cas de synthèse	36			
UE 8 Méthodologie de la gestion de patrimoine	73	Evc	3	3
LE METIER DE CONSEILLER PATRIMONIAL	65			
Méthodologie du conseil patrimonial	6			
Règles déontologiques du conseil patrimonial	7			
Négociation vente et gestion de la relation client	28			
Mise en situation commerciale	24			
Tutorat individualisé, coaching	2			
METHODOLOGIE DU CONSEIL ET DE LA RECHERCHE	6			
Méthodologie de la recherche : sources, méthodologie et règles du mémoire	3			
Valorisation de la recherche	3			
UE 9 Méthodologie et Langue	18	Evc	3	3
ANGLAIS FINANCIER	18			
Case study - asset allocation Niveau II	12			
ETUDE DE CAS ASSET ALLOCATION II	6			
UE 10 PROFESSIONNALISATION		Evc	9	9
Apprentissage ou Professionnalisation ou Stage de 3 à 6 mois				

Sous réserve de modification pour nécessité pédagogique.

Evc : évaluation continue ; Evt : évaluation terminale ; E : écrit ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance



“
*Parce que l'excellence ne s'achète pas.
Elle se construit à l'IAE Clermont
Auvergne School of Management !*
”

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](#)



<https://iae.uca.fr/>



[/IAEAuvergne](#)



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne

#ESPRIT
IAE